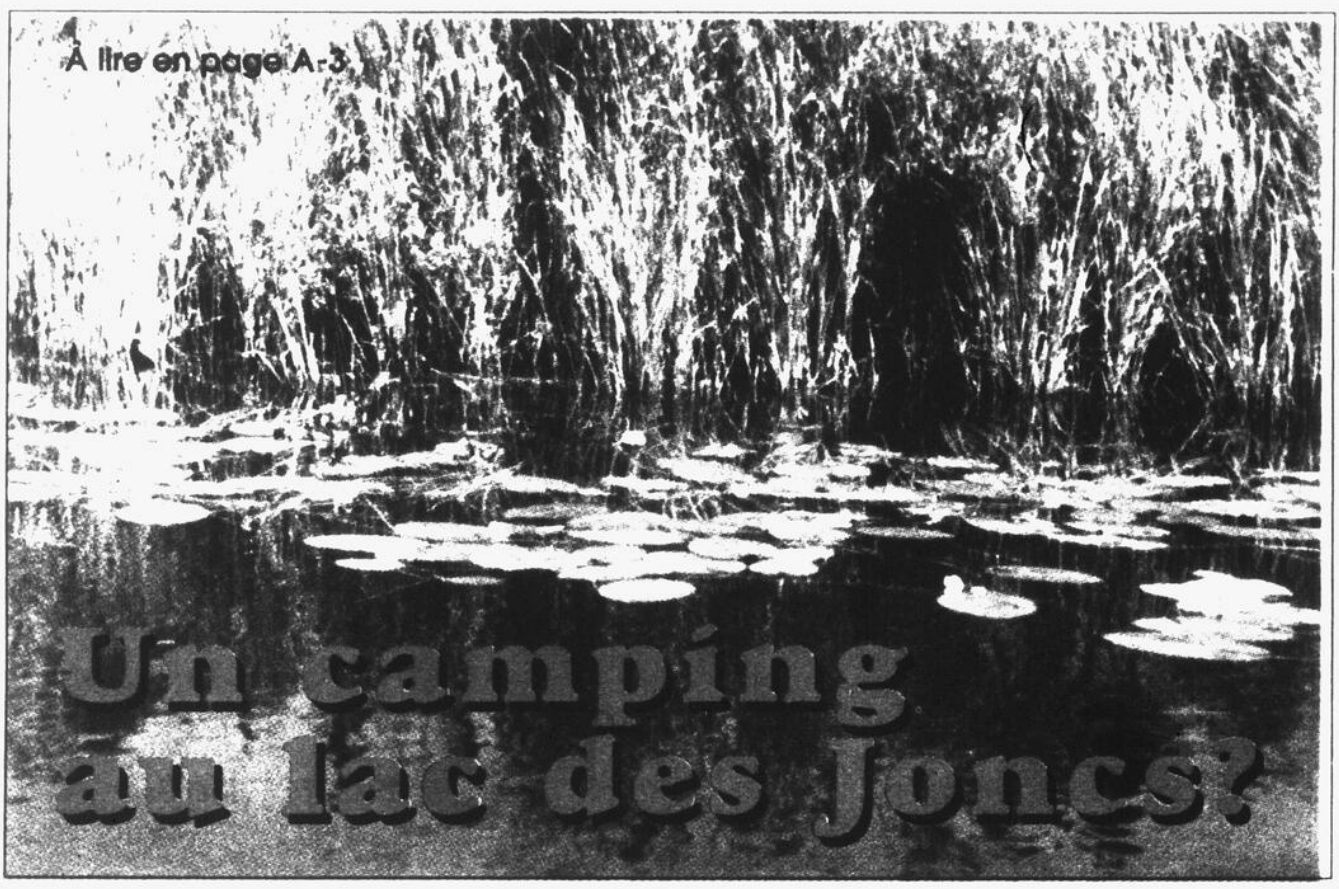


**MPT** **DOMAINE KANJIK**  
*expert*  
1991 Inc.  
3642 rue Laval, Lac-Mégantic  
(819) 583-1660  
Colette et Marc Hallée  
De tout pour  
la construction et la rénovation  
**MATÉRIAUX**  
**PORTES-FENÊTRES**  
Dépositaire  
des peintures **CIL**  
CILUX  
Venez voir notre nouveau département  
de peinture anti-rouille TREMCLAD

**St-Robert  
condamnée  
par  
l'Environnement**  
Page A-3



**Ray Boisvert:**  
**30  
ans  
en  
affaires**  
Voir page B-1

**Les dépôts augmentent  
à la  
Caisse  
Ste-Agnès**

- Incendie chez Tafisa ..... A-3
- Scène policière ..... A-2
- Les traverses du coeur ..... A-9
- Billet sportif ..... B-11
- Cinéma ..... B-11
- Agenda ..... B-4

Bonne lecture!

**NOUS DÉMÉNAGEONS**  
*Venez nous rencontrer dès le 8 mars  
dans nos nouveaux locaux*

**Amical  
AUTOMOBILES**  
III.  
YVON ROSA  
6435 Salaberry, Lac-Mégantic  
583-4545 • 583-3088

# Scène Policère

## Accident mortelle

Un jeune homme âgé de 19 ans de Scotstown, Lionel Prince, a perdu la vie samedi le 20 février dernier dans un accident de la route. Un dérapage provoqué par la chaussée glissante est à l'origine de l'accident alors que l'une des deux voitures impliquées a dérapé avant de frapper de plein fouet un autre véhicule venant en sens inverse. Deux autres personnes ont été transportées à l'hôpital pour diverses blessures. La collision est survenue sur la route 257 à la sortie de Scotstown, en direction de La Patrie.

\*\*\*\*\*

## Un matin enfumé

Des résidents de la rue Québec Central à Lac-Mégantic ont eu la mauvaise surprise de voir à leur réveil leur maison «emboucanée» le 24 février dernier. Le propriétaire n'a pu que constater les nuages de fumée ne trouvant pas d'où elle pouvait venir. La fumée provenait d'un coussin qui était tombé durant la nuit sur le poêle à combustion lente et que la chaleur avait «fait fumer» une bonne partie de la nuit. Les pompiers appelés sur les lieux ont ventilé la maison et en ont profité pour inspecter le détecteur de fumée. Celui-ci n'avait pas déclenché, étant situé trop près d'un mur.

\*\*\*\*\*

## Mâchoires de vie

Un accident de la route survenu le 20 février dernier sur la route 161 à Nantes a nécessité l'intervention des pinces de désincarcération.

Une remorque, sortant du rang la Languette, n'a pu freiner à cause de la chaussée glissante et a heurté de côté une voiture circulant sur la route 161 direction nord. La voiture a dévié de sa trajectoire, se retrouvant dans le fossé. Les pinces de désincarcération ont été utilisées afin de libérer le conducteur de la voiture qui a été transporté au Centre Hospitalier de Lac-Mégantic souffrant de contusions multiples. Les autres occupants de la voiture et le conducteur de la remorque n'ont subi que des blessures légères. L'opération a été menée conjointement par les agents de la Sûreté du Québec poste de Lac-Mégantic et les agents de la Sûreté municipale.

\*\*\*\*\*

## Attaqué dans sa résidence

Un résident âgé de 55 ans de Lingwick a été attaqué dans sa résidence par deux hommes dont le visage était à moitié caché par un bandeau. Vers 20h samedi, une voiture s'est présentée au bout du chemin McGill chez la victime. Les bandits ont défoncé la porte d'entrée armés d'un bâton de baseball, ligoté la victime et l'ont forcé à se mettre à plat ventre sous

la table de la cuisine exigeant de l'argent. La victime leur a indiqué que ses avoirs étaient dans ses poches de pantalon, au deuxième étage. Un des deux individus s'est emparé d'une somme de 700\$ ainsi que de deux montres avant de fouiller toutes les cachettes d'argent possible. Ils ont ensuite pris la fuite après avoir arraché les fils de téléphone et attaché l'homme à une patte de la cuisinière. L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec de Cookshire et au département des Crimes majeurs de Sherbrooke.

\*\*\*\*\*

## Trafic de stupéfiants

Un résident de Lac-Mégantic d'une quarantaine d'années devra répondre à des accusations de trafic de stupéfiants au cours des prochaines semaines. L'homme qui en serait à sa première infraction a été trouvé en possession d'une soixantaine de grammes de haschisch le 24 février dernier à Lac-Mégantic. L'enquête a été menée conjointement par la GRC de Québec et de Lac-Mégantic. L'enquête entourant cette affaire se poursuit et il est probable qu'il y ait d'autres accusations de portées.

\*\*\*\*\*



## Mgr Jean-Marie Fortier

Sherbrooke, le 21 février 1993

Cher Diocésain,  
Chère Diocésaine,

C'est avec joie et fierté que la Fondation Mgr Jean-Marie Fortier vous tend la main pour sa campagne annuelle de financement. Notre joie vient de votre affection et de votre soutien. Notre fierté procède autant de votre fidélité que de l'observation d'une "NOUVELLE POUSSÉ DE PRINTEMPS" en pastorale dans toutes les régions du diocèse.

La découverte de ces bourgeons d'espérance doit réjouir tous les chrétiens et chrétiennes de l'Estrie: leur infatigable générosité produit déjà des retombées pastorales remarquables. On a beau dire que nous ne vivons plus en pays chrétien, que la vision du monde ne dépasse pas les frontières de l'humain, chacun est à même de constater qu'un Monde nouveau est en gestation, un monde fraternel où régneront l'amour, la justice, la paix, le développement.

La quatorzième campagne se déroulera du 28 février au 14 mars 1993. Pour atteindre l'objectif de 200 000\$, il faut que chacun devienne un propagandiste de la Fondation auprès des adultes de son milieu de vie. C'est vrai que les temps sont difficiles, mais si chaque chrétien et chrétienne donnaient leur quote-part, "l'obole de la veuve" que le Christ a citée en exemple, l'objectif serait non seulement atteint, mais dépassé.

Le succès de toute oeuvre d'Église requiert la participation du plus grand nombre de baptisés. Jésus lui-même a confié la mission: "Vous serez mes témoins..."

Soutenir la Fondation constitue l'une des facettes du témoignage. Soyons tous des témoins de Jésus-Christ et confions le succès de notre campagne à Marie, Reine des Apôtres.

Vos très reconnaissants dans le Christ,

Marcel Simoneau  
Président de la Fondation

Mgr Jean-Marie Fortier  
Archevêque de Sherbrooke

## LABONTE'S STORE



Économisez - Faites le plein aux U.S.A.  
ESSENCE DIESEL - SANS PLOMB

TABAC - BIÈRE - ALCOOL  
ACCOMMODATION 7 JOURS

STAR ROUTE 27 33 km de Lac-Mégantic  
COBURN GORE, MAINE TÉL. : 207-297-2651

# POUR L'AMOUR!



**FAITES DONC  
UN MANDAT  
DEVANT NOTAIRE**

Un mandat vous permet de choisir la personne de confiance qui prendra soin de vous et de l'administration de vos biens advenant une incapacité.



Les notaires:

Denis Bélanger (Lambton) 486-7256  
Claire Bouffard (Scotstown) 657-4417  
Drouin & Talbot (Lac-Mégantic) 583-0787  
Veilleux & Beaudoin (Lac-Mégantic) 583-3141  
Suzanne Boulanger (Lac-Mégantic) 583-2262  
André Auclair (La Guadeloupe) 459-6438  
Yves Bouffard (St-Martin) 382-5336  
Jean-Paul Normand (Lac-Mégantic) 583-4442

PARTENAIRES DE VOS PROJETS

Le capital souscrit à la fondation n'est jamais dépensé!

Chaque année, mon offrande donne ses fruits grâce aux intérêts versés aux Services de la Pastorale.

..... 1993

Localité: ..... Jour: ..... Mois: .....

Je: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code postal: .....

..... donne à la FONDATION MGR JEAN-MARIE FORTIER INC.

La somme de: ..... dollars ( ..... \$)

à la condition que le capital de cette somme ne soit pas dépensé et que seuls les revenus en provenant soient utilisés aux fins de la Fondation

.....

Nom de la paroisse: ..... Signature du donateur: .....

Un reçu officiel sera émis sur demande seulement, pour tout don au-dessus de 10\$

VOULEZ-VOUS UN REÇU? oui non

130 rue Cathédrale, Sherbrooke J1H 4M1 - Tél.: (819) 563-9934 poste 218

## Incendie chez Tafisa Un arrêt de production temporaire

Les membres de la brigade des incendies de la ville de Lac-Mégantic ont été appelés à l'usine de panneaux de particules Tafisa dans le parc industriel, mardi dernier à 6h30 du matin alors qu'un incendie s'est déclaré dans une machine de la section de la préparation du bois.

Corinne Gingras

L'incendie a pris naissance dans un cyclone du système anti-pollution et s'est propagé à travers les autres composantes du système endommageant l'un des ventilateurs, un pièce importante de la section de production. Les treize pompiers qui ont répondu à l'appel ont dû demeurer trois heures à l'intérieur de l'usine afin d'inspecter le toit de l'usine, l'extérieur et l'intérieur des conduits. "C'est beaucoup de manœuvres et de vérification. Les pompiers doivent même inspecter l'intérieur des cyclones de ventilation en y entrant",

affirme le directeur des policiers-pompiers de Lac-Mégantic, Jean Girard.

Il n'y a pas eu de flammes visibles à l'intérieur de l'usine mais les employés ont dû quitter cette partie de l'usine à cause de la fumée. Les membres de la brigade des incendies, munis d'appareils respiratoires, n'en étaient pas à leur première expérience pour ce genre de manœuvre. "Ce n'est pas la pire intervention que nous avons dû effectuer à Tafisa. C'est fréquent dans une nouvelle usine qui utilise des méthodes de séchage du bois. Un certain temps est nécessaire avant que tout roule bien", explique M.

Girard.

La production des panneaux de particules a dû être interrompue quelques jours sans que personne ne profite pour autant d'un congé forcé. "Les employés de cette section de l'usine ont mis la main à la pâte afin de nettoyer et d'effectuer les réparations nécessaires. C'est seulement une partie des employés qui ont été attribués à cette tâche. D'ici la semaine prochaine, la production devrait reprendre", affirme le vice-président aux Ressources humaines, André Paradis.

C'est la première fois que l'usine Tafisa doit interrompre la production à la suite d'un incendie. Lors des premiers temps de l'usine, celle-ci ne fonctionnait que du lundi au vendredi, ce qui permettait de résoudre les

pépins durant le week-end. Depuis peu, l'usine fonctionne à plein rende-

ment, sept jours par semaine. Heureusement, per-

sonne n'a été blessé lors du dernier incident. "Les employés font ce qu'ils peuvent lorsqu'il y a des risques d'incendies mais personne ne joue au pompier. Ce sont généralement les cinq pre-

mières minutes qui sont importantes. Après, on a recours à la brigade des incendies", déclarait M. Paradis.

### Lac des Jones

## Des travaux en vue d'y construire un camping?

Un ex-résident de la municipalité de Woburn maintenant domicilié aux États-Unis, a effectué sur son terrain aux abords du lac des Jones des coupes d'arbres et du remplissage dans le marécage en décembre dernier. Selon des sources dignes de foi, le propriétaire du terrain avait l'intention d'y construire un camping sans avoir obtenu les autorisations nécessaires de la part de la municipalité de Woburn.

Corinne Gingras

La corporation municipale de Woburn n'a pas encore déterminé si les modifications apportées au terrain étaient illégales ou non. "Pour ce faire, le conseil attend le rapport de l'inspecteur municipal. Par la suite, nous étudierons le règlement de zonage et prendrons les mesures nécessaires", affirme la conseillère-trésorière de Woburn, Gaétane A. Lavoie. La saison hivernale cause certaines difficultés à l'inspecteur municipal, Iréné Lessard. "Avec la neige, on n'y voit presque rien mais c'est certain qu'il y a eu des travaux effectués à cet endroit", confirme-t-il. Le dossier a donc été remis sur les tablettes jusqu'au dégel.

Le marécage voisin du lac des Jones est protégé par la loi sur la protection de l'Environnement et le règle-

ment de zonage de la corporation municipale de Woburn. Dans ce type de cas, le contrevenant se voit normalement obligé de remettre les lieux dans son état naturel en plus d'avoir une

amende à payer. La municipalité de Woburn ne s'est pas encore prononcée sur les pénalités liées à ce type de travaux. "Avant de dire que le propriétaire aura tel montant à payer, il faut voir si c'est tout croché", confirme Mme Lavoie.

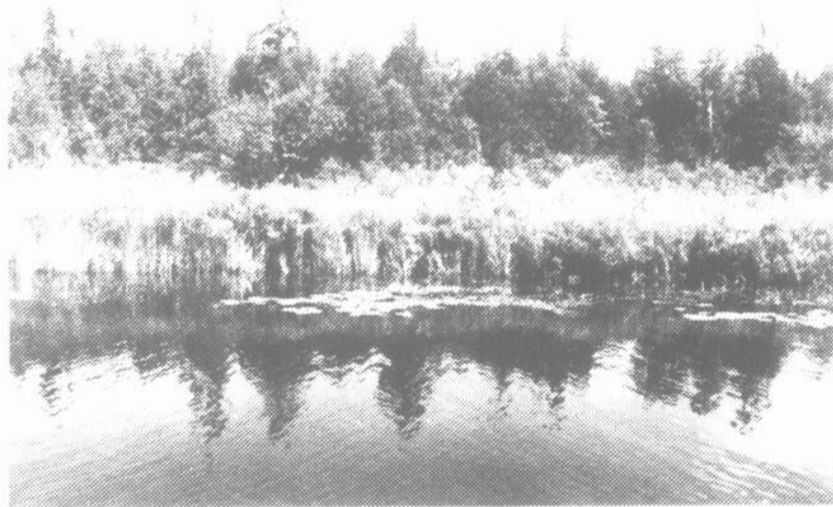
Pour l'Association de la protection du lac Mégantic, il est évident qu'un tort certain a été causé au marécage. C'est d'ailleurs l'Association qui a déposé la plainte à la municipalité de

Woburn demandant d'agir dans ce dossier. Selon des témoins, le propriétaire aurait coupé plusieurs arbres et rempli le marécage à l'aide d'un bulldozer, causant des dommages irréparables et coûteux pour l'environnement aux dires de l'Association pour la protection du lac Mégantic.

La corporation municipale de Woburn affirme qu'elle fait tout ce qui est en son pouvoir dans ce dossier relativement récent.



L'usine Tafisa a encore été victime d'un incendie.



Le lac des Jones a toujours été protégé contre toutes exploitations commerciales.

### St-Robert-Bellarmin

## Condamnée pour l'exploitation illégale d'une carrière

La municipalité de St-Robert-Bellarmin a été condamnée le 5 février dernier à payer 1 800\$ d'amende plus les frais pour avoir enfreint la loi sur la qualité de l'environnement en allant chercher du gravier aux abords de la rivière Samson. Ce gravier était destiné à des travaux routiers. Ni la corporation municipale St-Robert ni le propriétaire du terrain ne possédaient les permis et les autorisations nécessaires du ministère de l'Environnement du Québec.

Corinne Gingras

"Depuis 1940, des gens vont chercher du gravier à cet endroit, sans avoir de permis. La municipalité a fait ce que tout le monde fait, aller chercher du gravier. Quand c'est une municipalité, on dirait qu'elle est plus coupable. Toutefois,

nous avons accepté le verdict et payé l'amende de 1 883\$", affirme le maire de St-Robert, Michel Poulin.

La municipalité a contrevenu à la loi sur la qualité de l'environnement le 15 août 1991. Une plainte a été déposée quelques temps après au ministère de l'Environnement. "Nous ne savons

pas qui a déposé la plainte", commente M. Poulin.

Selon les normes du ministère, "une exploitation du genre peut résulter une émission, un dépôt, un déchargement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de celui-ci".

Dans ce secteur, il est toléré que des particuliers aillent chercher du gravier, moyennant un droit de passage au propriétaire des lieux. Le propriétaire des lieux ne possédait pas d'autorisation pour de telles pratiques. Certaines personnes confirment que le ministère "to-

lère" la pratique pour des particuliers mais la quantité de gravier dont avait besoin la ville s'est avérée trop importante aux yeux des gens de l'Environnement. Cependant la municipalité avait acquitté tous les frais à l'exploitation du banc de gravier de la rivière Samson.

Afin que de tels incidents ne reproduisent pas, la municipalité de St-Robert-Bellarmin est présentement en pourparlers avec le propriétaire du terrain afin que celui-ci se procure tous les permis nécessaires à l'exploitation de ce banc de gravier. La corporation municipale a dû payer une

amende trois fois supérieure à ce qu'aurait dû payer un particulier dont l'amende est normalement de 600\$.

Même si le gravier du ruisseau Samson sert à des fins personnelles depuis 1940, la relationniste du ministère de l'Environnement, Sophie D. St-Pierre, affirme que c'est la première plainte à ce sujet reçue au département. "Pour les particuliers c'est une autre paire de manches. Une brouette pour du terrassement est moins dommageable pour l'environnement qu'une corporation municipale pour des travaux routiers", explique Mme St-Pierre.



"Quand c'est une municipalité, on dirait qu'elle est plus coupable. Toutefois, nous avons accepté le verdict et payé l'amende de 1 883\$", affirme le maire de St-Robert, Michel Poulin.

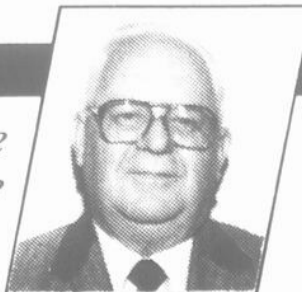
L'achat local

avec DALLAIRE



J'EMBARQUE

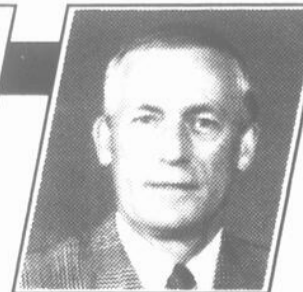
Venez faire un brin de causette avec



André Picard



Normand Roy



Nelson Quirion

583-0110

4196 Laval  
Lac-Mégantic

# ÉDITORIAL

## Mulroney tire sa révérence au bon moment

«Belle journée pour démissionner» avait lancé à des journalistes l'ex-Premier Ministre Pierre Trudeau un bon matin en regagnant ses bureaux du Parlement d'Ottawa. Avec l'ironie qu'on lui connaît, il avait fait en sorte, à cette époque, de maintenir le suspens sur son avenir politique jusqu'au moment où il lui convenait de faire tomber le rideau.

Brian Mulroney aura bien retenu la leçon, lui qui, par la voix de ses principaux lieutenants, entretenait encore il n'y a pas si longtemps l'illusion qu'il dirigerait ses troupes pour une troisième fois lors de la prochaine élection générale, prévue à l'automne.

Le Premier Ministre du Canada a annoncé mercredi qu'il garderait le fort jusqu'à ce que les membres du Parti Progressiste Conservateur élisent un nouveau chef du parti qui deviendra automatiquement le prochain Premier Ministre jusqu'au déclenchement des élections.

Mulroney renonce donc au combat, en laissant derrière lui l'image d'un chef d'État qui a probablement eu meilleure presse à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays où sa cote de popularité se maintenait au plus bas depuis deux à trois ans.

La presse a consacré une partie de la semaine dernière à tracer le bilan de neuf années de leadership de ce premier ministre conservateur. Une feuille de route élogieuse dans un contexte difficile, selon le portrait qu'en dressent ses partisans et amis, mais aussi des critiques assez sévères de la part de ses adversaires qui, malgré tout le respect que leur impose l'homme, ont aussi retenu certaines politiques impopulaires et d'autres carrément désastreuses pour l'économie du pays.

Mulroney abandonne les commandes d'une nation criblée de dettes et qui a encore raté un rendez-vous avec l'histoire dans deux tentatives pour définir l'identité canadienne. Mulroney aura pourtant été celui qui a déployé le plus d'énergie et le plus de diplomatie intérieure pour essayer de réunir toutes les parties autour d'un projet commun d'unité nationale. Peine perdue.

Dans la course à la succession, le nom du ministre et député de Sherbrooke Jean Charest est cité parmi les plus susceptibles de rallier les conservateurs d'un océan à l'autre. Ce qui pourrait nous être rentable politiquement, à nous de Mégantic-Compton-Stanstead, qui lui avons confié un certain nombre de dossiers de développement régional depuis 1990. On suppose par contre que le temps qu'il lui faudra pour mener sa cabale auprès des organisations conservatrices dans presque chaque circonscription électorale, il n'y aura guère de progrès dans l'avancement de ces dossiers. L'appareil fédéral au complet risque d'ailleurs de tourner au ralenti durant les prochains mois; une course à la chefferie ça occupe beaucoup de temps, beaucoup de monde, beaucoup de ressources et cela déplace grandement les priorités de travail qu'on avait prévues en temps normal.

Mulroney a bien calculé son geste. La bataille des dauphins jusqu'au congrès de juin pourra faire oublier les contre-performances du gouvernement conservateur en terme de popularité. Jean Chrétien va retomber dans l'ombre des projecteurs de télévision, maintenant que l'on sait que ce ne sera pas lui le prochain Premier Ministre... Ce sera un conservateur pour au moins quelques mois encore!



# OPINIONS

## Le racisme, pourquoi?

D'après le dernier recensement, ce pays, le Canada, constitue aujourd'hui une patrie qui regroupe plus de cent groupes ethniques, avec plus de 40% des Canadiens d'origine autre que française ou britannique.

Nous reconnaissons la nécessité de combattre toute manifestation de racisme et d'intolérance. Il faut intégrer nos immigrants et leur assurer l'égalité d'opportunité. Malheureusement nous savons que la tolérance et le respect mutuel doivent se cultiver et ne peuvent pas être pris comme acquis.

Aujourd'hui nous retrouvons parmi nous des accents qui témoignent des diverses origines de nos citoyens et citoyennes. Plusieurs observateurs s'inquiètent pour l'avenir. La capacité de communiquer en français ne peut assurer à elle seule la survie et l'essor d'une culture. Si l'éducation est notre premier but, la reconnaissance des précieuses ressources ethniques du Canada doit en former le deuxième. Ceci est particulièrement vrai sur le plan des compétences linguistiques. Savoir parler plus d'une langue deviendra de plus en plus important si le Canada et surtout le Québec veulent être compétitifs sur le marché mondial.

Les entrepreneurs très futés comprennent l'importance d'investir dans une deuxième et une troisième langue et plus; cela peut leur ouvrir la porte de la nouvelle Europe ou des vastes marchés américain et mexicain. Les jeunes Québécois

sont certes aussi entreprenants que ceux de la Colombie Britannique qui eux apprennent le japonais afin d'améliorer leurs chances de dénicher un emploi à la fin de leurs études. Ils savent que la prospérité passe par la communication et l'ouverture d'esprit. En cela ils font bien la leçon à leurs aînés(e).

Les colonies que fondèrent par la suite en Amérique du Nord les Français et les Anglais n'ont jamais été ni totalement unilingues ni de culture unique, et cela ne s'explique pas seulement par la présence des Amérindiens.

Je suis souvent classée comme étant "une anglaise" à cause de mon nom de famille. Mes enfants sont canadiens et québécois de la cinquième génération; ma mère, une Laverdière, est francophone. Pourquoi donc suis-je plus une "anglaise" qu'une "française"? Je suis une canadienne née au Québec et j'en suis fière. Je crois à l'égalité pour tous. Apprenons à vivre ensemble et à nous accepter mutuellement. Nos différences ne peuvent que nous enrichir.

C'est un manque d'ouverture d'esprit et une forme de racisme de ne pas vouloir accepter tous ceux qui ne sont pas de la "vieille souche", n'est-ce pas?

Sincèrement vôtre,  
Ruth McKeage  
Sherbrooke

## Centre funéraire coopératif Le projet en bonne voie

Les appuis au projet d'un centre funéraire coopératif sur la rue Québec Central continuent de s'ajouter, si bien qu'on estime, au conseil d'administration, que l'assemblée générale des sociétaires pourrait être convoquée d'ici la fin du mois de mars pour voter sur une proposition visant à enclencher le processus de réalisation du centre funéraire du Granit.

Une deuxième caisse populaire, celle de Lac-Drolet, a suivi l'exemple de la caisse Ste-Agnès et de la Société Coopérative Agricole Lac-Mégantic-Lambton en adhérant à la coopérative funéraire; alors que d'autres groupes pourraient imiter le geste au cours des prochains jours.

Les administrateurs se montrent enthousiastes devant les ententes financières déjà conclues mais demeurent en même temps respectueux des engagements pris auprès des sociétaires qui ont déjà souscrit ou qui souscriront leur part de 300\$. «C'est uniquement l'assemblée générale qui pourra nous donner le feu vert pour engager de l'argent dans le départ du projet», d'indiquer le président, M. Gaston Fortin.

## Merci aux pompiers!

Je tiens à remercier l'équipe de pompiers de St-Sébastien, une équipe dynamique qui connaît son affaire... et je dis bravo et à chacun de vous. Je vous dis un gros merci pour votre travail et votre diligence car "c'est dur, dur... d'être un pompier!"

Encore une fois merci  
Mme Réjeanne Lacroix  
St-Sébastien

## Les agents de la faune dénoncent un projet de règlement

Le Syndicat des agents de conservation de la faune du Québec se prononce contre les modifications annoncées par le M.L.C.P. concernant le transport du cerf de Virginie après son abattage.

Dans son projet de règlement, à l'article 6, le M.L.C.P. entend abolir l'article 51 qui concerne l'obligation des chasseurs de transporter un cerf mort non encore enregistré de manière à ce qu'il soit visible de l'extérieur du véhicule.

De plus, aux articles 5 et 7, le projet de règlement prévoit d'offrir le choix aux chasseurs de présenter leurs cerfs soit à l'état entier ou en quartiers.

Le Syndicat dénonce ce projet de règlement qui ne tient aucunement compte de l'opinion des agents de conservation de la faune et que s'il est adopté favorisera le braconnage.

Le S.A.C.F.Q. fera des représentations auprès du M.L.C.P. et informe la population qu'ils ont jusqu'au 13 mars prochain pour faire part de leurs commentaires au M.L.C.P.

## Personnalité du mois



Mme Lucienne Baillargeon, une résidente de Lambton âgée de 80 ans, bénéficie des soins du Centre de Jour de La Maison Paternelle au point de service de Lambton depuis les tout débuts, soit en 1984.

Mme Baillargeon profite des soins de pieds, de la réadaptation physique, des exercices adaptés et de l'information-santé.

Bravo pour ton assiduité Lucienne.

**L'ÉCHO**  
de Frontenac

Hebdomadaire régional  
Fondé en 1929

5040 Boul. des Vétérans  
Lac-Mégantic G6B 2G5

Envoi de publication  
Enregistrement No 1148

(819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124

9,500 copies  
en vente le lundi matin

le réseau  
elect

OFFICE DE LA  
DISTRIBUTION CERTIFIÉE INC.  
ODC

### Abonnement

Canada 1 an : 25,42\$  
2 ans : 43,91\$  
État-Unis 1 an : 60,00\$  
(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)

Toute reproduction de textes, annonces  
ou photos est interdite sans autorisation  
spéciale de l'éditeur

### Présidente:

Mme L. Philippe Poulin  
Directeur général  
Gaétan Poulin  
Directeur de production  
Rémi Tremblay  
Directeur des ventes  
Michel Pilote

### Journaliste

Corinne Gingras

### Montage / publicité

Danielle Poulin  
Lorraine Poulin  
Maryse Vallerand  
Denis Giroux

### Secrétariat-administration

Suzanne Poulin  
Lise Paradis  
Lucie Durand  
Photocomposition / montage  
L'Écho de Frontenac  
Impression  
Communications des Cantons inc.

## Caisse populaire Ste-Agnès

## Les dépôts des membres augmentent de 13,8%

«L'activité économique a enregistré un net ralentissement. En dépit de cette conjoncture économique plus que modérée et de la vivacité de la concurrence, votre Caisse n'en a pas moins poursuivi son développement. Les résultats obtenus sont même supérieurs à nos prévisions», a déclaré le président du conseil d'administration de la Caisse populaire Ste-Agnès, Jacques Blanchet lors de la 57e assemblée générale annuelle de leur caisse, le 21 février dernier.

L'actif total de la Caisse a subi une augmentation de 12,6% comparativement à 1991, soit 7 907 073\$ de plus pour se chiffrer à 70 420 327\$ au 31 octobre 1992. Cette croissance résulte en majeure partie de l'augmentation des prêts consentis aux membres et de l'augmentation des dépôts des sociétaires de

13,8%.

Dans l'analyse du bilan de la Caisse Ste-Agnès, le directeur général Réginald Bourret a constaté que les prêts consentis totalisent 55 580 197\$, un taux de croissance de 7,6%. Les réserves de la Caisse s'établissent à 4 195 580\$, un ratio d'endettement de 8,37\$ par tranche de 100\$, un résultat supérieur au ratio requis par le règlement de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

## RISTOURNES AUX MEMBRES

Au terme de la dernière année d'opération, la Caisse a affiché des trop-perçus de 863 697\$ comparativement à 720 455 en 1991, un montant de partage de 778 605\$ après impôts.

L'assemblée générale a entériné la proposition des dirigeants de la coopérative d'épargne et de crédit de redistribuer les trop-perçus de

la façon suivante: 382 206\$ à la réserve générale, 66 070\$ à la réserve de stabilisation, 28 250\$ en intérêts sur les parts permanentes des membres, 7 409\$ en intérêts payés d'avance sur le capital social, 97 917\$ en ristournes aux épargnants, 181 656\$ en ristournes aux emprunteurs, 8 597\$ en boni sur les parts sociales et 6 500\$ déposés au fonds social et communautaire.

Les emprunteurs comme les épargnants se voient ristourner 3,5% des intérêts payés ou reçus.

## FONDS SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Le fonds social et communautaire sera majoré de 6 500\$ se soldant après transfert à 38 697\$. Au cours du dernier exercice le fonds a été affecté par une accroissement de 19 000\$.

L'assemblée a été informée d'un projet pour les cinq prochaines années, ce-

lui de subventionner à l'aide du fonds social, une partie des intérêts d'un prêt fait au Centre Funéraire Coopératif du Granit. Un des promoteurs du projet, Gaston Fortin, présent à l'assemblée a répondu aux interrogations des sociétaires présents.

Le bilan social de la Caisse illustre son engagement auprès des organismes oeuvrant au sein de la communauté. En plus de contribuer à l'emploi, la Caisse Ste-Agnès a contribué pour un montant de 20 900\$ en différents dons et subventions à des organismes régionaux.

## ÉLECTIONS

L'assemblée générale a réélu Jacques Blanchet comme membre du conseil d'administration et Sylvain Roy et Gaétan Fillion ont été élus, en remplacement de Marcel Bellefleur et Jean-Paul Fauteux, qui avaient

accumulés 25 et 24 ans de services à la Caisse comme dirigeants. MM Bellefleur et Fauteux se sont retirés, ne demandant pas de renouvellement de mandat.

Louise Lacroix a été réélue au conseil de surveillance et Normand Du-

quette a vu renouveler son engagement à la commission de crédit.

## RÈGLEMENT AMENDÉ

Le règlement de la Caisse concernant les élections a été amendé. À compter de l'an prochain,

les mises en candidatures se feront sous forme d'avis écrit, déposées dix jours avant l'assemblée générale, au secrétaire du Conseil. Les membres seront avisés du délai de la mise en candidature avant la prochaine assemblée annuelle.



Les nouveaux membres du conseil d'administration ont débuté leur mandat par la signature officielle du serment d'office.

## Meilleurs incitatifs à la construction

Quatre institutions financières soutiennent les efforts de la ville de Lac-Mégantic pour encourager la construction domiciliaire sur son territoire. Les caisses populaires Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima, la Banque de Montréal et la Banque Laurentienne ont accepté, cette année encore, d'allouer un escompte sur leur taux de financement hypothécaire aux futurs propriétaires admissibles au programme municipal de développement domiciliaire. La ville elle-même souscrit une enveloppe budgétaire de 75 000\$ en 1993.

## Rémi Tremblay

Le programme de revitalisation de Lac-Mégantic a été bonifié cette année afin de répondre à une activité accrue dans le domaine résidentiel. C'est ainsi que le conseiller responsable du dossier, M. Richard Vigneault, a annoncé récemment que les subventions aux nouveaux propriétaires s'étendraient aux immeubles locatifs résidentiels, à raison de 1000\$ par unité de logement.

«Il existe chez-nous un manque d'immeubles locatifs de qualité, et en

ajoutant cette catégorie de construction, nous pensons pouvoir encourager ce marché, en fonction de critères de sélection bien précis», laissait savoir le conseiller Vigneault au cours d'une rencontre de travail avec des représentants des quatre institutions financières impliquées dans le programme de revitalisation.

Dans le cas des nouvelles unités unifamiliales, le soutien aux familles en fonction du nombre d'enfants par ménage a été majoré. C'est ainsi que le propriétaire occupant obtient

une subvention additionnelle de 350\$ pour un enfant, au lieu de 200\$, de 800\$ avec deux enfants, au lieu de 500\$, et de 2000\$ avec trois enfants et plus, au lieu de 1000\$.

Le soutien à la famille est accordé aux ménages ayant un revenu brut familial n'excédant pas 38 000\$ par année, «ce qui est le cas pour 70% des familles de la M.R.C. du Granit, selon nos renseignements», expliquait Richard Vigneault.

Pour avoir droit aux diverses subventions précisées dans le règlement No 914 de la Ville de Lac-Mégantic, les travaux de construction du bâtiment admissible doivent avoir débuté entre le 8 février et le 30 juin 1993, et il doit être habitable et habité au 31 octobre 1993.

Le conseil municipal a également augmenté sa participation aux coûts des projets de développement

de nouveaux secteurs résidentiels, comme dans le prolongement Gendreau/Dollard. Ainsi, la ville va prendre à sa charge 100% du coût des sections non constructibles.

Pour financer son programme, les autorités municipales ont budgété une enveloppe de 75 000\$ pour l'année 1993, alors que l'an dernier son programme avait nécessité une dépense de 66 000\$ pour 26 permis de nouvelles unités résidentielles.

«Pour la première fois, les montants investis dans la construction résidentielle ont été supérieurs à ceux pour la rénovation. Un signe que l'effort de la ville a des incidences sur la décision des nouveaux propriétaires de venir s'établir dans un milieu urbain où les services sont nombreux», concluait le conseiller.

## Célébration du 20e anniversaire

Pour fêter les 20 ans des merveilles, Suzuki offrira GRATUITEMENT une VESTE TUFF-TECH (valeur 150.00\$) aux gens qui ont participé à la réussite – nos clients!

Toute personne qui achètera un Quadrunner du 1<sup>er</sup> février 1993 au 31 mai 1993 partira non seulement avec la meilleure des technologies mais elle le fera avec classe. Nous parlons de la meilleure matière offerte sur le marché c'est à dire un tissu Tuff-Tech imperméable qui coupe le vent et qui respire. Le genre de qualité qu'on attend normalement d'un produit Suzuki. Pas étonnant qu'on fête! Venez chez votre concessionnaire le plus proche et joignez vous à la célébration.



EN TÊTE DES QUATRE-ROUES EN TÊTE DES LOISIRS!



PRIX SPÉCIAL DE MARS 5195\$

Les merveilles de

**SUZUKI**

Soyez professionnel. Suivez un cours de formation pour VTT. Consultez votre concessionnaire Suzuki.

**GARAGE RÉJEAN ROY**

2760 Laval  
Lac-Mégantic  
583-5266  
583-3059

## Les Jardins du Lac

4340 Laval, Lac-Mégantic  
583-1437

Semaine du  
28 février au 6 mars 1993

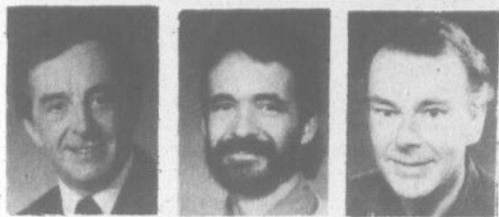
**SEMAINE DES SUPER SPÉCIAUX**

**20 BONNES RAISONS pour magasiner chez-nous**

Ouvert 7 jours

Lun. au merc.: 9h à 18h - Jeu. et ven.: 9h à 21h  
sam.: 9h à 17h - dim.: 10h30 à 16h30

## Un sourire pour la vie



Gérald Bolduc  
d.d.s.

Bernard Champagne  
d.m.d.

Jean Roy  
d.m.d.

## avec des dents en santé Des collations croque-santé

Les collations des enfants n'ont pas besoin d'être une menace pour leur santé dentaire.

Tel que mentionné précédemment, il serait idéal que l'enfant se brosse les dents après chaque repas ou collation, mais il a été prouvé que, pour les jeunes de 4 à 14 ans, ce n'est pas évident, surtout après une collation. Que faire alors? On suggère donc aux parents de faire un choix judicieux d'aliments santé et de vérifier quand et de quelle façon est prise la collation. Tout est dans le choix! Il est de beaucoup préférable que l'enfant s'assoie et prenne un verre de lait et des biscuits d'avoine ou des bâtons de céleri avec du beurre d'arachides plutôt qu'il prenne place devant la télévision en grignotant des biscuits sodas ou des croustilles de toutes sortes.

Il faut se rappeler que chaque fois que l'on mange, la salive devient plus acide. Plus grand est le nombre de fois que vous mangez, plus importantes seront les "attaques acides" auxquelles seront exposées vos dents. Ce qui risque d'entraîner plus de caries.

En choisissant mieux ses collations on obtient une prime. Eh oui! Les fruits frais et croustillants comme les pommes et les poires, les légumes comme le céleri et les bâtonnets de carottes, ont l'avantage de gratter et de nettoyer les dents tout en étant un bon exercice pour les mâchoires.

Mais le plus important pour avoir des dents saines reste encore le fait de se brosser les dents et d'utiliser la soie dentaire régulièrement. Comme il n'est pas toujours possible de se brosser les dents après chaque repas ou collation, on recommande que les enfants se rincent la bouche avec de l'eau afin de déloger les particules d'aliments. Et ceci est d'autant plus important pour les enfants sujets à la carie ou ceux qui portent des appareils orthodontiques.

Avec de jeunes enfants, vous pouvez contrôler ce qui entre dans leurs "lunchs" et leurs collations, mais cela devient plus difficile avec les adolescents. Si de bonnes habitudes alimentaires ont fait partie de leur éducation en très bas âge, vous ne devriez pas avoir de difficulté à leur faire faire de bons choix.

Voici quelques suggestions: - choisir des collations telles que légumes crus, viande, noix, fromage, et popcorn nature. - Des collations saines mais qui peuvent augmenter le risque de caries: les fruits crus, les jus de légumes, le lait, les fromages mous et le yogourt nature (ne pas oublier le broissage ou le rinçage dans ce cas). - Choisissez des collations nutritives comme les biscuits d'avoine, les muffins au son, le pain aux bananes et les biscuits au blé entier, qui contiennent moins de sucre à cause des fruits qui entrent dans leur composition. Ils sont moins dommageables pour la santé que ceux comportant de la farine raffinée et beaucoup de sucre. Après quoi, le broissage ou le rinçage!

Si la collation comporte des fruits séchés ou des pâtisseries contenant beaucoup de sucre ou encore des confitures, n'oubliez surtout pas le broissage. N'oubliez pas que votre dentiste est aussi votre ami et qu'il a à coeur que vous ayez de bonnes dents et que vous soyez en santé.

## À la maison Paternelle Les travaux débutent

Le conseil d'administration de la Maison Paternelle, suite à l'ouverture des soumissions, octroyait les contrats d'agrandissement de ses établissements aux firmes Construction FA-SYL de St-Sébastien pour une somme de 374 473\$ et Les Constructions Benoit Doyon de St-Victor pour une somme de 346 000\$. L'objectif de ces travaux vise à permettre à tous les bénéficiaires d'avoir accès à une chambre respectant ainsi leur besoin d'intimité et leur qualité de vie.

À Lac-Mégantic, un deuxième étage sera construit sur le Foyer Jeanne-Mance, alors qu'à Lambton, le Castel des Aïeux bénéficiera lui aussi d'un agrandissement physique.



Relance III de Lac-Mégantic réunit Paul Baillargeon, architecte, Isabelle Jacques, architecte, Raymonde Lapointe, directrice générale de la Maison Paternelle, Sylvain Dion et Fabien Nadeau, entrepreneurs de Construction FA-SYL et Pierre Latulippe, DSSA.



Même scénario pour Lambton: Benoit Doyon, entrepreneur, Raymonde Lapointe de la Maison Paternelle, Pierre Latulippe, DSSA, R-P Fortin, maintenance et Alain Boily, architecte.

## Entente de parrainage

Le Club Richelieu vient de conclure une entente de parrainage avec le nouveau responsable de la Maison des Jeunes de Lac-Mégantic, Monsieur Jean-Pierre Maher.

Installée au-dessus de l'ancien garage municipal, au

coin Milette et Frontenac, la Maison des Jeunes comptera sur les Richelieu pour lui assurer un soutien financier au cours de l'année 1993.

Le président du Club Richelieu, Monsieur Jean Dubé, a dit espérer que d'autres clubs et organismes sociaux de la région puissent participer à la restructuration financière de la Maison des Jeunes qui offre un local et de l'animation pour les 12-16 ans.



Jean-Pierre Maher de la Maison des Jeunes et Jean Dubé, président du Club Richelieu Lac-Mégantic.

## Bang, bang, pouf!

Combien de fois le geste relié à ces sons est-il vu à la télé? Trois ou quatre fois l'heure? Mettons plutôt 27 actes de violence à l'heure et cela seulement dans les bandes dessinées du samedi matin. Alors, il n'y a pas de violence à la télévision?

Profitez de l'occasion de mieux vous informer sur cette réalité. En effet, étant donné la popularité du sujet, le CIRF offre à nouveau une rencontre sur la violence à la télévision.

Vous pourrez savoir ce qu'il en est et si cette violence a vraiment un impact sur vous et nos enfants ou petits-enfants. De plus, il sera expliqué pourquoi des personnes disent qu'il y a beaucoup de violence à la télévision et d'autres qu'il n'y en a pas.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, mercredi le 3 mars au local du CIRF à 13h30.

**Boucherie Chez GUY**  
LES SPÉCIALISTES  
4298 Laval 583-0617

**Comparez...nos prix**  
**Goûtez...la différence!**  
du 1er au 6 février 1993

VOICI NOS "PRIX VEDETTES" DE LA SEMAINE...

<p><b>CÔTELETTES de PORC</b> mélange de longe <b>1,98\$</b> lb 4,37\$ kg</p>	<p><b>RÔTI DE CÔTES</b> de porc frais <b>1,28\$</b> lb 2,82\$ kg</p>	<p><b>CÔTELETTES de PORC "DÉSOSSEES"</b> Style papillon <b>3,99\$</b> lb 8,80\$ kg</p>
<p><b>CUBES DE BOEUF</b> à bouillir extra-maigre <b>3,28\$</b> lb 7,23\$ kg</p>		

Gil Roy ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL  
276 RANG ST-JOSEPH  
NANTES, QC 819-583-2199

REMBOURSEMENT D'IMPÔT

ARGENT COMPTANT

227-1080 - 227-3111

La solution pour encaisser rapidement votre retour d'impôt Fédéral. Vous pouvez encaisser votre retour d'impôt Fédéral et votre crédit d'impôt pour enfants, plus votre impôt américain immédiatement la même journée grâce au service de remboursement **ARGENT COMPTANT CANADIEN-AMÉRICAIN du ROI des IMPÔTS**

Le Roi des Impôts Guy Thibaudeau

14 725, boul. Lacroix - Saint-Georges  
ACCEPTONS FRAIS VIRÉS: 418-227-1080 - 418-227-3111  
Ouvert de 9h à 20h

## Une loterie pour la Maison Catherine de Longpré

La Maison Catherine de Longpré de St-Georges de Beauce, qui accueille les malades cancéreux en phase terminale, lance une loterie à travers les paroisses de Mégantic-Beauce-Appalaches afin d'amasser des fonds qui lui permettront d'assurer la poursuite de sa vocation d'aide en dépit d'une conjoncture économique difficile.

Soutien apprécié des familles ayant un proche atteint du cancer, la maison fait appel au public afin de combler le manque à gagner pour l'administration courante de l'organisme présidé par Soeur Gertrude Lortie. Les billets seront mis en vente

au début de mars. Les gagnants au tirage qui se fera le 26 juin prochain se partageront 30 000\$ en prix, dont un premier prix de 10 000\$ et 20 prix de 1000\$ chacun.

En région, on peut se procurer des billets à 10\$ l'unité à Lac-Drolet (Michel Ouellet, Caisse Populaire Lac-Drolet), La Guadeloupe et St-Évariste (Mme Rolande Morin), Lac-Mégantic (Mme Laval Gosselin), Lambton (Maurice Bélanger), St-Gédéon (Mme Suzanne Bégin et M. Luc Pelchat à Canam Manac), St-Ludger (Bernadin Dallaire-Georges Bégin) et St-Robert (Mme Céline Fortin).



Dans l'ordre habituel, Cyprienne Morissette, fondatrice de la Maison Catherine de Longpré et responsable de la loterie, Sr Gertrude Lortie, présidente, et Pierre Légaré, directeur général.

**583-4167**  
 Service Bell • eau • clerc inc.  
 • VENTE - RÉPARATION  
 • TRAITEMENT D'EAU  
 • POMPES À EAU  
 • PLOMBERIE  
 3655, St-François-Xavier  
 Lac-Mégantic

\*\*\*\*\*  
 \* du 15 octobre 92 au \*  
 \* 30 avril 93 \*  
 \*  \*  
 \* **Hôtel Maritime** \*  
 \* Chambre de luxe \*  
 \* ~~110.00~~ 64.95\$ \*  
 \* Au coeur du centre-ville \*  
 \* **MONTREAL** \*  
 \* (coin Guy & René-Lévesque) \*  
 \* (514) 932-1411 \*  
 \* 1-800-363-6255 \*  
 \* et recevez 12.00\$ (en coupons) \*  
 \*\*\*\*\*

## La Chambre tient ses assises annuelles

Encouragée par le mouvement de concertation régionale qui s'est dessinée ces derniers mois autour notamment du programme Rues Principales et du plan d'action préparé de concert

avec le Conseil régional de développement de l'Estrie, la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic tient ses assises annuelles, mardi soir au Restaurant Le Voilier de Baie des Sables.

L'organisme, présidé par Mme Carole Dodier, fera le point sur les actions accomplies au cours de l'année 1992 et procédera à des élections sur le conseil d'administration.

Juste avant la partie technique de la soirée, qui débute à 20h00, la Chambre de Commerce organise un souper-conférence au même endroit à 18h00. Le confé-

rencier invité est M. Jean-Marc Duchaine de la Société Canadienne des Postes qui entretiendra l'auditoire de sa vision de l'entrepreneur des années 90.

## Lutte à la mairie de Milan

Deux candidats, MM. Emilien Bureau et Peter Jort, se feront la lutte pour la mairie dans la municipalité de Milan.

Une élection partielle avait dû être déclenchée le

mois dernier en raison de la démission de l'ancien maire Jean-Marc Lacroix. La tenue du scrutin pour son successeur est prévue pour le dimanche 21 mars.

Le poste de conseiller

vacant au siège No 1 a été comblé. Mme Noella Grenier a été déclarée élue sans opposition par la présidente d'élection, Suzanne Durivage.

## Programme Jeune Étoile Optimiste

Le Club Optimiste de Frontenac organise encore cette année le programme du Gouverneur qui s'intitule "Jeune Étoile Optimiste" qui consiste principalement à valoriser des jeunes qui se distinguent dans différents secteurs d'activités comme par exemple dans les sports, à l'école ou dans la communauté. Ce programme s'adresse aux jeunes de 7 à 17 ans et vise à sensibiliser les jeunes par des comportements de non-violence à être des promoteurs de joie de vivre.

Trois jeunes filles ont déjà été choisies comme promoteurs de joie de vivre par le responsable de l'acti-

voité, Léon Ducharme. Ce sont Hélène Tardif, Josy Vallerand et Geneviève Hallée.

**Clinique Algo Orthothérapie**  
  
 • Maux de dos et autres douleurs musculaires ou raideurs articulaires  
 Un lieu unique pour investir dans votre santé! Reçus pour fins d'assurance  
**583-3195 3708 Lederer Lac-Mégantic**

  
 Line Boulé  
 orthopédeute diplômée  
 membre APPASQ

Confiez vos travaux à des **PROFESSIONNELS**



RÉSIDENTIELLE • COMMERCIALE • INDUSTRIELLE

**C.R. LES CONSTRUCTIONS RÉJEAN ENR.**

PRIX COMPÉTITIF  
 31 Rte Bélanger, AUDET  
 TÉLÉPHONE & TÉLÉCOPIEUR  
**583-5010**

**3354 RUE LAVAL**

**OUI! Amical AUTOMOBILES INC. DÉMÉNAGE**

- Pour un meilleur service à la clientèle
- Pour un accès plus rapide
- Pour une salle de démonstration plus grande
- Et une cour mieux garnie en voitures neuves et usagées

**Amical AUTOMOBILES INC.**

remonte la rue Laval jusqu'à l'ancien garage Auto N. Rosa, voisin du Motel Panorama

**À compter du 8 mars 1993**

**Alors, qu'est-ce qui se passe le 8 mars ?**

# DÉGÈS

## COURCELLES

### ROY

(M. Irené)



Le 25 janvier 1993 est décédé au Centre Hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 70 ans, Monsieur Irené Roy, époux de feu Lucienne Poulin. Il était domicilié à Courcelles.

Il laisse dans le deuil; ses enfants, gendres et belles-filles: Benoit (Carole Fecteau) La Guadeloupe, Raymond (Réjean Laflamme) Coleraine, Diane (Jean-Claude Duchêne) Mont St-Hilaire, Yves (Michèle Goulet) Courcelles, Denise (Yvon Boucher) Beauceville, Sylvie conjointe de (Yves Pomerleau) Courcelles, Lynda conjointe de (Yvon Giroux) Courcelles et Sylvain de Courcelles; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Agathe Roy (feu Placide Tardif) Courcelles, Jeanne d'Arc (feu Sylvio Gagnon) La Guadeloupe; ses petits-enfants: Maryka, David, Ennerick, François ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Courcelles, le 29 janvier 1993. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Lucien Nadeau.

La croix était portée par M. Mario Quirion, les cierges et la quête par M. Benoit Poulin et M. Aristide Bélanger, la

lecture par Mme Cécile Gagnon.

Le cercueil était porté par MM: Emile Landry, Luc Gagnon, Jean-Paul Poulin, Laurien Drouin, Paul Coulombe et Jacques Godbout.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

## VALLEYFIELD

### RODRIGUE

(M. Delphis)



Le 21 février 1993 est décédé au Centre d'Accueil du Haut St-Laurent, à l'âge de 87 ans, Monsieur Delphis Rodrigue, époux de Cécile Dostie. Il était domicilié à Valleyfield autrefois de Lac-Mégantic.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil; ses enfants, gendres et belles-filles: Lisette de Waterville, Me., Réjean (Lise Bouffard) Nitro, Violette (Fernand Huard) Winslow, Me., Colette (Marcel Larivée) Lac-Mégantic, Clermond (Michèle Royer) Lac-Mégantic, Denis de Nitro, Ginette de Nitro, Claude de l'Ontario, Louise (André Carrier) St-Timothée, Solange (Roland Roy) Ste-Cécile, Diane de Québec, Donald (Sylvie Lessard) Lac-Mégantic, Jean-Paul (Denise Quirion) Lac-Mégantic; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Desneiges (Félix Turcotte) Chambly, Simone (Armand Bolduc) Lac-Mégantic, Bernadette de Lac-Mégantic,

Marie-Ange de Welland, Ont., Isabelle (Hubert Lafleur) Welland, Ont., Madeleine (Robert Henri) Welland, Ont., Henri-Louis (Clara Day) Vancouver., Évangéliste (Carmelle Pratte) Lac-Mégantic, Benoît (Ghislaine Corriveau) Frontenac, Bertha Dostie Vallerand de Montréal, Léo Dostie (Agnès) Magog, Gracia Gagnon Dostie de Montréal, Armand Dostie (Laurence), Yvette Dostie Couture de Granby, François Thibeault Dostie de Montréal, Olivier Dostie (Juliette) Granby; ses 29 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic, le 24 février 1993. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Raymond Marie Morin.

Le cercueil était porté par MM: Ronny Pollard, Mikeal Pollard, Danny Huard, Mario Carrier, Claude Carrier et Keven Pollard.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

## LAC-MÉGANTIC

### ROY

(M. Lucien)



Le 18 février 1993 est décédé au Centre Hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 70 ans, Monsieur Lucien Roy, époux de Rose-Ilda Labbé. Il

était domicilié à Lac-Mégantic.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: ses enfants, gendres et belles-filles: Carole (Serge Jacques) Lac-Mégantic, Louise (Yves Louis-Seize) Lac-Mégantic, Brigitte (Jacques Michaud) Nantes, Ghislaine de Lac-Mégantic, Maurice de Sherbrooke, feu René Roy; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Alice Roy Boucher de Sherbrooke, Madeleine Roy Langlois de Marieville, Jeannine (Lucien Simard) St-Jean sur Richelieu, Henri-Paul (Rita Côté) Lewiston, Me., Pierrette Leamy Roy de St-Jean sur Richelieu, Jacques de Lewiston, Me., Louis-Denis de St-Jean sur Richelieu, Alfred de Ham-Nord, Marcel (Lise Vachon) Napierville, Alida Labbé Comptois de Topper Lake, NY., Robert (Jeannine Beaudoin) Lac-Mégantic, Florette (Jean-Claude Baron) Ville Lasalle, Carmen (Paul-Aimé Cormier) Lac-Mégantic; ses petits-enfants: Mélissa et Katherine Jacques, Isabelle, Sébastien et Martin Louis-Seize, Jean-Pierre, Dominique et François Michaud ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le 20 février 1993. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gilles Gingras, assisté de M. l'abbé Jean Cauchon.

Le cercueil était porté par MM: Roland Busque, Oliva Vigneault, Armand Vachon, Guy Turgeon, Louida Vigneault et Dominique Bouchard.

Le regretté disparu faisait partie des Alcooliques Anonymes, de la Légion Canadienne et de l'Age d'Or.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

## BRISTOL (CT)

### TALBOT

(Mme Jeannine)



Le 12 février 1993 est décédée au Centre Hospitalier de Bristol, à l'âge de 63 ans, Madame Jeannine Talbot, épouse de Emmanuel Gagnon. Elle était domiciliée à Bristol Connecticut.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil; ses enfants et son gendre: Claudette (Robert Zink) Southington, CT., Doris de Bristol, CT., sa belle-mère Mme Adrienne Gagnon de St-Ludger; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs:

Gaston Talbot (Thérèse Taillon) Montréal, Roger Talbot (Louise Couture) South Easton, Mass., Arnold Talbot (Réjeanne Fortier) Bristol, Jean-Louis Talbot (Claudette Gosselin) Lac-Drolet, Bibiane Talbot (Raymond Therrien), Lucille Talbot (Henri Rodrigue) Lac-Mégantic, Jeanne d'Arc Talbot (Bernadine Therrien) Lac-Drolet, Fernande Gaulin (feu Napoléon Talbot) Brockton, Mass., Georgette Rodrigue (feu Jean-Rock Talbot) Southington, Gilbert Gagnon (Jeannette Vachon) St-Ludger, Réginald Gagnon (Réjeanne Mercier), Grégoire Gagnon (Laurette Godbout) St-Ludger, André Gagnon (Gloria) Vermont, Jacques Gagnon (Pauline Tanguay) Québec, Rita Gagnon (Gérard Rodrigue), Thérèse Gagnon (Réginald Lachance) Yvette Gagnon (Thuribe Fillion), Georgette Gagnon (Henri Faucher) Bristol, Gilberte Gagnon (George Rodrigue), Marie-Paule Gagnon (Roland Roy) St-Ludger, Réjeanne Gagnon (Emilien Roy) St-Gédéon, Nicole Gagnon (Martin

Bégin) Montréal ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse St-Joseph de Bristol CT, le 15 février 1993. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Laterreur.

Le cercueil était porté par MM: Bernard Fillion, Mario Talbot, Marcel Faucher, Steve Talbot, Denis Rodrigue et Yves Rodrigue.

La regrettée disparue faisait partie des Dames Ste-Anne et de l'Armée de Marie.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

## REMERCIEMENTS

AU SAINT-ESPRIT  
pour faveur  
obtenue

P. A.G.

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**

*Les Pierres du Souvenir*  
Lac-Drolet Co

Au service de la région depuis 1954

- Service de lettrage au cimetière
- Prix compétitifs

**Richard Michaud**  
Représentant  
(819) 583-1080  
(819) 549-2637  
LAC DROLET Québec  
JOY 1C0

*Sincères Remerciements*

M. et Mme Fernand Blanchette (Aline Couture) ainsi que leurs enfants France, Lucie, Eric, Marco et les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui par quelque manière que ce soit leur ont apporté courage et réconfort lors du décès de

**Monsieur Gilles Blanchette**  
décédé le 2 février 1993  
à l'âge de 27 ans.

Nous leur en sommes très reconnaissants.  
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**L'ÉCHO**  
de Frontenac

se fait un devoir, chaque semaine, de publier tout-à-fait gratuitement les avis de décès qui nous sont fournis par les familles des défunts ou par les maisons funéraires du territoire desservi par notre hebdomadaire.

**Des formulaires sont disponibles au bureau du journal, au 5040 Boul. des Vétérans à Lac-Mégantic**

N'hésitez pas à nous contacter au **(819) 583-1630** pour toute information relative à notre chronique des Avis de décès.

**IL S'AGIT D'UN SERVICE GRATUIT À LA COMMUNAUTÉ**

**CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF DU GRANIT**

Donnez un coup de pouce aux bénévoles en souscrivant pour vos parts sociales auprès des organismes appuyant le projet:

**La Caisse Populaire Ste-Agnès 583-1911**  
**La Coop Lac-Mégantic - Lambton - St-Sébastien 583-4444**  
**La Caisse Populaire Lac-Drolet 549-2922**

Gaston Fortin, prés. 583-1343	Bernadette Blais 583-2681	Benoît Lachance 549-2527	Jean-Luc Grenier 583-1806
Gaston Rancourt 583-1358	Cécile Grenier, trés. 583-3360	Raymond Lacroix 549-2169	Yvon Huard 583-5709
Jean-Yves Sévigny 583-0484	Manon Grenier, sec. 583-3429	Adélar Robert 583-0452	

**La Caisse Populaire de Lac-Drolet donne son appui au projet**

**Devenir membre, pourquoi?**

- Permettre à une collectivité de s'offrir une deuxième alternative dans le secteur funéraire
- Permettre à une collectivité de se doter d'un centre funéraire qui offrira des conseils judicieux, des produits de qualité et des services professionnels à un coût raisonnable

**Le Centre Funéraire Coopératif du Granit offrira les services suivants:**

- Services thanalogiques
- Incinération ou sépulture
- Expositions
- Pré-arrangements funéraires
- Funérailles

**Voilà pourquoi il est si avantageux de devenir membre du Centre Funéraire Coopératif du Granit. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des gens de votre communauté.**

## Socio-culturel

### Vic Vogel, l'artiste de l'interprétation

Si l'Office de la Langue française décidait du jour au lendemain de remplacer l'expression «Pianiste de jazz», plusieurs opéreraient dorénavant pour Vic Vogel. Les mélomanes sont sortis séduits de l'auditorium Montignac, samedi soir dernier où Vic Vogel se produisait. Un pianiste de renom qui, sans assommer les non-initiés au jazz, a bourlingué gentiment vers le folklore et s'est plié dans «un élan de générosité» aux requêtes du public méganticois.

Corinne Gingras

En plus de «pianiste de jazz», l'improvisation pourrait également porter le nom de Vic Vogel. Apprivoisant le «monstre-piano», le virtuose a remporté le combat à grands coups d'émotions et

de frissons. D'une scène quasi nue est ressortie l'atmosphère d'un concert intime, laissant place à l'interprétation et à l'imagination musical du pianiste.

Le message était clair: «Laissez la chance aux jeunes de jouer de la musique, sinon pourquoi on existe? Il suffit d'un peu d'encourage-

ment. Même les groupes aux cheveux longs qui font du rock'n roll». À 57 ans, il partage encore sa musique et sa perception de celle-ci avec le public.

Lors de ce récital, en plus de découvrir ce que le musicien entend par musique, le public a découvert l'homme derrière le piano ou la baguette de chef d'orchestre. «Un gars aux cheveux longs tout crotté s'est approché alors que je répétais avec mon band pour me dire qu'il voulait chanter avec nous, c'était dans sa tonalité. Noway Charlie! Et depuis ce jour, Gerry Boulet est devenu l'un de mes amis»,



raconte Vogel juste avant d'entamer les premiers accords de l'Hymne à l'amour. Le public méganticois

présent s'en est retourné séduit. Vic Vogel Jazz Piano Solo figure très haut dans la côte d'amour des concerts

présentés par le Comité Culturel Méganticois. Pour ceux qui ont raté l'événement, gardez espoir pour la pro-

chaine programmation fraîchement magasinée à Montréal par les responsables du Comité culturel.

### Les Traverses du Coeur

## Inspirée d'une histoire touchante et vraie

Aborder la pièce *Les Traverses du Coeur* présentée le 6 mars prochain à l'Auditorium Montignac sans parler d'Elizabeth Smart est quasi impossible. L'auteure, Wendy Lill, s'est inspirée de la vie de cette canadienne qui a espéré de la vie plus de liberté et d'amour qu'il n'est raisonnable d'en attendre. Un parallèle à la mesure des obstacles qu'elle a rencontrés dans sa vie de femme et d'auteure.

Corinne Gingras

Elizabeth Smart est née à Ottawa en 1915. Elle passe son enfance et son adolescence dans la capitale, au sein d'une famille bien nantie. Chez elle, les hommes discutent, les femmes passent des hors-d'oeuvres, parlent de leurs activités bénévoles et scrutent les éventuels partis pour leurs filles à marier. Elizabeth, elle, se passionne pour l'écriture et tombe amoureuse de Georges Baker, jeune poète anglais. Elle l'invite en Californie, où elle s'isole pour écrire en espérant qu'il devienne son amant, et celui-ci arrive avec sa femme. L'inévitable se produit quand même.

Il retourne à sa vie routinière, en Angleterre, à sa femme et Elizabeth réalise qu'elle est enceinte. Elle se rend en Angleterre et vit dans

l'ombre de Baker qui n'est pas plus fidèle à sa femme qu'en Californie. C'est à Londres qu'elle aura quatre enfants et qu'elle publie son premier livre, *At Grand Central Station I Sat Down and Wept*. C'est la fin des années 40 et cette description de son idylle avec Baker n'intéresse pas le public et choque les critiques.

Elle écrit un second livre, *The Assumption of Ra-*

*ges and Rascals*, une description de ses amis. Ses enfants demeurent au centre de sa vie. Une de ses filles, prise avec un problème de drogue, mourra jeune. C'est Claire dans *les Traverses du Coeur*.

Elizabeth Smart devient héroïne de l'oeuvre théâtrale, paie le prix de cette liberté, accepte les bons et mauvais côtés de ses choix. Elle est décédée en 1986 en Angleterre.

Le Comité culturel Méganticois vous invite à assister à cette production théâtrale des plus touchantes. Pour une dernière semaine, les billets sont en vente au comptoir-photo de la Pharmacie Jean Coutu.

## IMPOT

### SERVICOMTAXES ENR.

VOUS OFFRE UN SERVICE DE TRAITEMENT par ORDINA TEUR DE VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔTS  
583-2382

Georges et Jeanne d'Arc Bouffard  
3668 Leclerc, Lac-Méganticois



**4 CENTRES DE VISION BÉGIN**  
**EXAMEN VISUEL APPROFONDI**  
Salle d'examen haut de gamme  
Instruments Diagnostiques des plus perfectionnés

Verres de contact pour presbytes, astigmatas, etc...  
Verres de contact jetables en couleur

### LABORATOIRE

Premier Concept ultra-moderne au Québec disponible seulement aux Centres de Vision Bégin

Plus de 1 000 MONTURES - MONTURES à partir de 49\$  
2 000 VERRES DE CONTACT pour tous défauts de réfraction

La Guadeloupe • 459-6060

Maxime Bégin o.o.d.

Dr Julie Prud'homme o.o.d.

St-Joseph • 397-6344

Beauceville • 774-6897

Dr Jérôme Bégin o.o.d.

St-Georges • 227-4800

Dr Marie Carole Bégin o.o.d.



**Jeep  
Eagle**  
vous dit

# Merci!

1992 a été pour nous une année de ventes exceptionnelles. Pour vous remercier, nous vous faisons une offre incroyable sur la nouvelle Eagle Summit 1993.

**8888\$**  
incluant la remise du fabricant.\*

**189\$\*\*** location mensuelle  
Aucun versement initial



**Eagle Summit 2 portes de Jeep et Eagle**

- Plus d'espace jambes et tête que la Honda Civic
- Moteur 4 cylindres 1.5 litre. à injection multipoint
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins assistés à l'avant
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Rétroviseurs extérieurs télécommandés



**Berline Summit DL 11683\$**  
incluant la remise du fabricant.\*



**Familliale Summit 12 995\$**  
incluant la remise du fabricant.\*  
Illustration légèrement différente du modèle annoncé.



**Jeep  
Eagle**



Association des concessionnaires Jeep et Eagle du Québec

**VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE VOUS REMERCIE!**

\*Pour usage personnel seulement. Les prix indiqués comprennent la remise. Un taux de crédit du fabricant peut être offert au lieu de la remise. Les offres de remise sont de durée limitée et comprennent la TPS. En vigueur du 8 février 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Ces offres annulent, remplacent et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. P.D.S.F. pour les modèles indiqués avec groupe d'options Z1A excluant les frais d'immatriculation, de transport et de taxe. Frais de transport: Eagle Summit 415S. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails. \*\* En vertu de la location Clé d'or, le locataire assume les frais tels que les contreventions et le kilométrage en sus de 100 000 km au taux de 0.06\$ le kilomètre. Les mensualités ci-dessus sont fonction d'un terme de 48 mois sans versement initial. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Contrat de location à terme fixe. rachat non requis. Les mensualités ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Voir un concessionnaire pour les détails.

# Carnet social



**SALUT LES GARS!** - La famille de Renaud Gosselin et Gaétane Lapierre de Courcelles s'est agrandie d'un quatrième gars en juin dernier. Après Daniel (14 ans), Simon (13 ans) et Dominique (5 1/2 ans), voici le petit dernier Joël (6 mois), né le 20 juin 1992. Ses parrain et marraine sont René Lapierre et Ginette Côté de Cowansville. Les gars saluent leurs grands-parents M. Mme Damien Gosselin ainsi que M. Mme Fernand Lapierre de Lambton.



**(PROTEAU-VIGNEAULT)** - Le 22 août 1992, en l'église de St-Sébastien a été béni le mariage de Manon Proteau, fille de Réjean Proteau et Ghislaine Thériège de St-Sébastien à Robert Vigneault, fils de Louida Vigneault et Rose-Ange Couture de Marsboro. Les nouveaux époux demeurent à Lac-Mégantic. Félicitations! Un merci spécial à l'abbé Jean-Claude Demers qui a célébré le mariage.



**GRADUATION** - Lynda Charrier, fille de Renald Charrier et petite-fille de Paul et Thérèse Charrier de Nantes vient d'être diplômée de l'Université de Montréal en criminologie. Elle réside présentement à Montréal. Félicitations Linda de tous tes parents et amis.



**(ROY-BOISVERT)** - Le 17 octobre 1992 était célébré le mariage de Renelle Roy, fille de Rose-Hélène Bouchard et feu Bernadin Roy de Audet à Guy Boisvert, fils de Julienne Deshaies et Jean-Paul Boisvert de Gentilly. Les nouveaux époux demeurent à St-Léonard. Félicitations!



**55e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE** - Mme Léontine Fillion et M. Louis-Philippe Lemieux de Audet célébraient leur 55e anniversaire de mariage le 5 septembre dernier en présence de leur 10 enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Félicitations aux jubilaires.



**(GARNEAU-GRENIER)** - Le 1er août 1992 en l'église de Piopolis était célébré le mariage de Sonia Garneau, fille de Margot Labrecque et Clément Garneau de Lac-Mégantic à Laurent Grenier, fils de Marie-Laure Lafontaine et Jean-Luc Grenier de Piopolis. Les nouveaux époux demeurent à Jonquière. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur. Félicitations!



**(TURGEON-MORIN)** - Le 19 septembre 1992 était célébré le mariage de Caroline, fille de Claire et Jean-Paul Turgeon de Notre-Dame-des-Bois à Marc, fils de Claudette Morin et feu Luc Morin de Notre-Dame-des-Bois également. Nos salutations et mille mercis à tous nos parents et amis.



## Futurs mariés

nous offrons

**10%**

à l'achat de vos  
**FAIRE-PARTS** plus un  
**ABONNEMENT GRATUIT**  
de 2 ans au journal  
l'Écho de Frontenac

**DEMANDEZ NOS CATALOGUES**

SUR RENDEZ-VOUS OU AUX HEURES DE BUREAU

**L'ÉCHO**  
de Frontenac

Délai d'une semaine  
pour la réception  
de votre commande  
de faire-parts

5040 Boul. des Vétérans  
Lac-Mégantic

**583-1630**



# Écho d'il y a 10 ans

(tiré de notre édition du 1er mars 1983)

Il y a 10 ans  
Les employés des Industries Manufacturières Mégantic ont vu Me Galipeau, commissaire du travail, leur accorder le droit de voter afin de déterminer par quel syndicat ils seront représentés. Tous les employés ont été invités à se prononcer sur ce litige syndical.

\*\*\*\*  
Le maire de Lac-Mégantic, Jean Lessard, a affirmé que la ville était disposée à se plier aux requêtes des marchands face à

l'avenir des parcomètres. Les recommandations vont dans le sens de conserver ces tirelires grises qui évitent le stationnement trop prolongé sur les artères principales.

\*\*\*\*  
La Chambre de commerce a offert aux deux piliers du projet de Baie des Sables, le maire de Lac-Mégantic Jean Lessard et le député de Mégantic-Compton-Stanstead, Claude Tessier, un mémetribune afin de faire le point sur le projet et définir l'avenir du complexe Baie des Sables.

Un hockeyeur de Lambton s'est fait jouer un mauvais tour à la fin d'une partie qu'il venait de disputer à l'aréna local. Ayant laissé son sac d'équipement le long d'un mur le temps de s'absenter quelques minutes, il n'a pu que constater à son retour qu'il venait d'être victime d'un vol. Dans le sac, il y avait de l'équipement pour une valeur de 1 000\$.

\*\*\*\*  
Il y a 20 ans  
Jean-Jacques Bertrand, ancien chef de l'Union nationale et Premier ministre du Québec durant 19 mois, est décédé à l'âge de 56 ans, une journée après avoir subi une opération à coeur ouvert.

\*\*\*\*  
Les contribuables de Lac-Mégantic donnent leur accord au projet d'acquisition par la ville des actifs de la Corporation du Centre Mgr

Bonin et de la municipalisation des loisirs.

\*\*\*\*  
Le coroner Bruno Roy rend un verdict de mort accidentelle à l'issue de l'enquête instituée sur les circonstances entourant la mort de Mario Cloutier, un adoles-

cent de 16 ans, résident de Audet qui a perdu la vie lorsqu'il a été enseveli sous un banc de gravier au flanc d'une carrière.

Il y a 30 ans  
Dans le but d'améliorer l'administration et de faciliter l'étude des besoins

scolaires de la municipalité, la Commission Scolaire de Frontenac étudie la possibilité d'annexion à celle de Lac-Mégantic.

\*\*\*\*  
À Val-Racine, le conseil municipal prie le premier ministre du Canada,

John Diefenbaker, d'augmenter les allocations familiales à 15\$, sans augmenter les taxes.

## Le coin de la Bibliothèque Nouveautés pour adultes

**LE BON DIEU S'APPELLE HENRI, PAR LOUIS-MARTIN TARD, ÉDITIONS LIBRE EXPRESSION, 1993, 533 PAGES.**

1765. Le soir, dans le couvent de Bourseuil, non loin de Paris, couventines et religieuses s'assemblent autour de Marie-Louise de Gignac qui, au cours d'étonnantes récits, ressuscite pour elles son enfance passée au Canada. À l'entendre, toutes devinent combien la jeune fille aimerait la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre. Quant à son frère aîné, Nicolas, il n'y a qu'un rêve: devenir officier dans l'armée de Louis XV et délivrer le Canada de la tutelle de Londres. Le destin se chargera d'exaucer les vœux des deux héros de la façon la plus inattendue qui soit: c'est à titre d'agents secrets qu'ils gagneront le Canada!

**SEPT LACS PLUS AU NORD, PAR ROBERT LALONDE, ÉDITIONS SEUIL, 1993, 156 PAGES.**

Une errance sauvage, une quête, une réconciliation peut-être, mais surtout le chant d'amour d'un fils rebelle pour sa mère, la pas-

seuse, la marmonneuse, la blanche Iroquoise...

**LE PIÈGE À SOUVENIRS, PAR ESTHER ROCHON, ÉDITIONS LA PLEINE LUNE, 1991, 143 PAGES.**

Dans un Montréal aux allures insolites, une passante est envoûtée par une géode aperçue dans la vitrine d'une boutique; un ange se meurt près du pont Jacques-Cartier, là où des patriotes furent jadis exécutés; des qu'ils envahissent les rues, confinant les citoyens dans les grandes tours du centre-ville. Ailleurs, des populations sont relocalisées; des tra-

vailleurs, réduits en esclavage; des êtres assoiffés de pouvoir, anéantis...

**LE SECRET, PAR PHILIPPE SOLLERS, ÉDITIONS GALLIMARD, 1992, 249 PAGES.**

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir entre les mains les confessions non trafiquées ou non réécrites d'un agent secret. Au contraire des fictions fantaisistes fantastiques qui sont données d'habitude en pâture à la crédulité du public, voici un livre de base, clair, simple, et qu'on espère aussi inquiétant qu'émouvant, aussi instructif que drôle.

Maryse Lacroix et France Lacroix maitres-coiffeuses



**Design COIFFURE**

UNE EXPÉRIENCE CAPILLAIRE RAFFRAICHISANTE

Le Système Biologie® de Matrix Essentials. Les bons ingrédients. L'Aromacience® de Matrix Essentials. Une approche naturelle et éco-logique de la beauté.

Matrix ESSENTIALS

Informez-vous dès maintenant.

**DESIGNCOIFFURE** 5379, rue Frontenac, Lac-Mégantic 583-0641



**ÉCOLE DE CONDUITE TECNIC**

5069 Frontenac, Lac-Mégantic  
583-1884/0913

**PROCHAIN COURS**  
Lac-Mégantic

**lundi, le 8 mars à 18h45**

Inscrivez-vous dès maintenant à 583-1884

HEURES DE BUREAU: 9H30 à 12H00 - 13H00 à 18H00

# L'ÉTÉ est arrivé!

## 6 000\$ à gagner

**1er tirage le 4 mars**  
2 lits d'enfants (voitures de course) en collaboration avec Store Vertical et BESTAR

**2e tirage le 11 mars**  
2 téléviseurs couleur, 14 pouces et 2 radios portatifs avec lecteur laser en collaboration avec Robert TV Service et Radio Shack

**3e tirage le 18 mars**  
1 tondeuse, 1 banc de scie et 1 coupe-herbe en collaboration avec CO-OP

**4e tirage le 25 mars**  
4 BBQ de 40 000 BTU en collaboration avec boutik électrique

**5e tirage le 1er avril**  
3 ensembles patio en collaboration avec CANADIAN TIRE

**6e tirage le 8 avril**  
4 bicyclettes de montagne en collaboration avec Gosselin Bicycles

En collaboration avec Nikol Poulin représentant des produits Suprême

**CKFL LAC-MÉGANTIC**

Tirage à tous les jeudis à 19h30

# provigo

3560 Laval - Lac-Mégantic - 583-4001

Pour participer:  
1 coupon à chaque client  
1 coupon supplémentaire à l'achat de 2 produits Suprême